

Le 20 juillet 2015

Déclaration de Philippe LAURENT,
Maire de Sceaux,
Président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale



Mission du Premier ministre portant sur le temps de travail dans la fonction publique

Je suis très honoré de cette mission importante qu'a bien voulu me confier le Premier ministre et je remercie Madame LEBRANCHU qui est à l'origine de cette initiative.

A travers moi, c'est le CSFPT que je préside, mais aussi les employeurs territoriaux et l'ensemble de la fonction publique territoriale qui sont ainsi reconnus.

Par mes fonctions, mais aussi par mes engagements, j'ai toujours affirmé le rôle primordial du service public et de la fonction publique dont les agents sont d'abord au service de l'intérêt général et de leurs concitoyens.

Mais la défense du service public passe aussi par son exemplarité et le respect de la loi.

Je suis aussi un adepte ardent et convaincu du dialogue social et la question du temps de travail intéresse autant les organisations syndicales que les employeurs.

Dans les années difficiles que nous vivons, la fonction publique est plus nécessaire que jamais comme garantie de cohésion sociale.

Dans ce contexte, l'évaluation de la durée de temps de travail est donc une question capitale mise en lumière par une actualité récente.

Il était par conséquent nécessaire d'établir un diagnostic global, objectif, précis et nuancé de la situation dans les trois fonctions publiques, mais aussi de proposer d'éventuelles corrections ou aménagements.

Avec les institutions compétentes et l'ensemble des acteurs des trois versants de la fonction publique, je serai heureux de réaliser ce travail au service de l'intérêt général.